CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013**

**Ce mémoire est soumis par :**

☉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association canadienne du gaz (ACG)

**ou**

○ **un individu** **Nom:** _____

**Sujet :** Secteur rural, régions éloignées et communautés urbaines

## * Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Recommandation 1 – Veiller à la prospérité et à la sécurité des collectivités rurales et urbaines en veillant à ce que plus de Canadiens de ces collectivités aient accès au gaz naturel à un prix abordable. L'ACG est consciente que l'une des priorités du gouvernement du Canada est d'améliorer le rendement environnemental et de réduire les coûts d'énergie dans les collectivités nordiques et éloignées. L'ACG recommande au gouvernement de travailler de concert avec l'industrie afin de stimuler les initiatives énergétiques durables dans les collectivités nordiques et éloignées.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

**Sujet :** Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

## Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Recommandation 2 – Stimuler l'innovation en matière d'énergie en relevant les compétences canadiennes concernant l'utilisation du gaz naturel, qui est une source d'énergie abordable, abondante et non polluante, dans toutes les applications énergétiques de façon à atteindre les objectifs en matière de durabilité environnementale et de croissance économique.

L'ACG recommande au gouvernement de revoir ses divers mécanismes visant à encourager l'innovation dans l'utilisation de l'énergie et, notamment, que les gouvernements et l'industrie travaillent en plus étroite collaboration pour tirer le maximum des ressources financières limitées.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

**Sujet :** Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

## Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Recommandation 3 – Se concentrer sur la durabilité financière et la croissance économique dans le secteur des transports en construisant une infrastructure de transport incluant un choix non polluant, le gaz naturel. Améliorer les conditions concernant les solutions de transport non polluantes et efficaces par rapport au coût, susceptibles d'aider à réduire les coûts d'exploitation des véhicules lourds et parcs de véhicules qui aident à faire tourner l'économie canadienne et à demeurer concurrentielle comparativement à notre principal partenaire commercial, les États-Unis. L'ACG recommande au gouvernement du Canada d'accorder un appui aux pierres angulaires permettant le développement commercial de solutions de transport plus durables, par exemple le gaz naturel.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'ACG recommande au gouvernement de travailler de concert avec l'industrie concernant :

Les collectivités rurales, éloignées et urbaines : 1. Tirer parti des investissements des sociétés canadiennes de services publics et autres pour financer l'infrastructure du gaz naturel pour répondre aux priorités, sur les plans de l'énergie, de l'abordabilité et des priorités environnementales, des collectivités utilisant actuellement le diesel pour le chauffage, le transport et l'énergie; 2. Mettre en vedette des technologies comme le gaz naturel liquéfié et comprimé qui peuvent, par combustion, offrir une capacité de production d'énergie non polluante dans les collectivités, les bases militaires et les stations de recherche; 3. Appuyer un programme de partage de l'information facilitant la mise au point et en œuvre de systèmes énergétiques communautaires et la diffusion de l'information à cet égard; 4. Favoriser la durabilité des collectivités en passant de combustibles plus coûteux et à plus forte teneur en émissions à des combustibles moins coûteux et moins polluants.

Innovation et commercialisation : 1. Trouver des moyens de collaborer avec l'industrie dans des initiatives comme « Innovation et technologie de l'énergie Canada » (ETIC) de l'ACG. L'ETIC est une entreprise des entreprises membres de l'ACG afin de mobiliser des investissements stratégiques pour faire la démonstration et la commercialisation de technologies du gaz naturel. Travaillant de concert avec divers organismes et divers bureaux gouvernementaux, l'ETIC offre une occasion unique de collaboration dans divers domaines, par exemple : systèmes énergétiques communautaires, transport, procédés industriels et gaz naturel renouvelable (GNR). À titre d'exemple du dernier élément, en puisant à tout juste 10 % du potentiel de GNR du Canada, nous pouvons fournir le gaz naturel nécessaire à plus d'un million de résidences. Nous croyons que les avantages du GNR sont plus facilement atteignables si le gouvernement reconnaît dans le GNR un combustible renouvelable et, facteur plus important, un mécanisme de conformité par lequel l'industrie peut respecter la réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). 2. Sur le plan de l'efficacité, collaborer avec l'AGC, ses entreprises membres et des organisations comme QUEST, pour aider à offrir des solutions énergétiques plus efficaces aux consommateurs canadiens. Pour un maximum d'efficacité, les programmes visant l'efficacité doivent : être neutres sur les plans de la technologie et de la source d'énergie, pour ce qui est des types de projets admissibles au financement; les projets envisagés doivent être évalués d'après le rendement prévu en utilisant l'analyse du cycle intégral du combustible sur une unité énergétiquement pertinente de l'analyse géographique (p. ex., le réseau interconnecté) qui tient compte de l'efficacité énergétique, des réductions des émissions et d'autres mesures du rendement environnemental; favoriser les investissements privés et les partenariats entre secteurs. Les entreprises de distribution du gaz naturel sont particulièrement bien placées pour apporter leur participation à cet égard et sont désireuses de le faire.

Transports et communications : Le travail facilité par RNCan fait ressortir les perspectives du gaz naturel, dans les sous-secteurs des véhicules à service moyen et lourd, où les coûts du combustible constituent un élément important des coûts d'exploitation et où les avantages d'une source d'énergie abordable et non polluante, à savoir le gaz naturel, sont considérables. L'ACG recommande au gouvernement du Canada d'aider à stimuler le développement du marché menant à des solutions de transport plus durables comme les véhicules au gaz naturel, comme solution concurrente, et de reconnaître le gaz naturel à titre de combustible de transport à faible niveau d'émissions.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.